FORMATION

FORMATION CONTROLEUR VERIFICATEUR D'APPAREILS MANUELS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE

Vous aidez à préserver les hommes

ALYENCE Formation

OBJECTIFS

GÉNÉRAUX

Remplir, pour les techniciens de maintenance, les obligations réglementaires concernant les chariots élévateurs (appareils de levage, arrêté du 1er mars 2004).
Obligations consultables sur le site de Légifrance : «www.legifrance.gouv.fr» .

OPÉRATIONNELS

Le stagiaire sera capable d'effectuer les vérifications générales périodiques d'accessoires de levage et d'appareils de levage manuel.

MODALITÉS

EFFECTIF DU GROUPE
1 à 6 personnes maximum

DURÉE FORMATION
de 7 à 14 heures suivant niveau d'expérience

LIEU
Intra ou Interentreprises

DATES
Consultez notre planning ICI

TARIF
Nous contacter

PROGRAMME

THÉORIE

Aspects juridiques de la prévention des accidents du travail.

Réglementation applicable aux vérifications périodiques des appareils de levage.

Rappels techniques (mécanique - hydraulique).

Technologies des câbles, chaînes et accessoires.

Technologies et méthodologies de vérifications périodiques.

PRATIQUE

Contrôle périodique (contrôle de l'appareil, essais de charge, utilisation des documents et du matériel de contrôle).

La pratique et les techniques de contrôle (calculer des charges d'essai, données juridiques…).

APTITUDES MÉDICALES REQUISES ET ÊTRE ÂGÉ AU MINIMUM DE 18 ANS.

PRÉREQUIS

Posséder des notions élémentaires de maintenance industrielle et de mécanique.
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler).
Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention).

APRÈS EXAMEN

Remise d'une attestation de compétences à l'issue du stage.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en salle (exposés, questions et exercices) et sur appareils et accessoires concernés.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à vérifier l'état de conservation des appareils de levage manuel et des accessoires de manutention.

MOYENS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dès contractualisation.

SUITE DE PARCOURS

Complément formation accessoires, monitorat.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles. Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure - SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134 - Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - E-mail : contact@alyence-groupe.com – Site Internet : www.alyence.com

Référentiel National Qualité Audité par BUREAU VERITAS Certification